

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 24

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

# EDUCATEUR

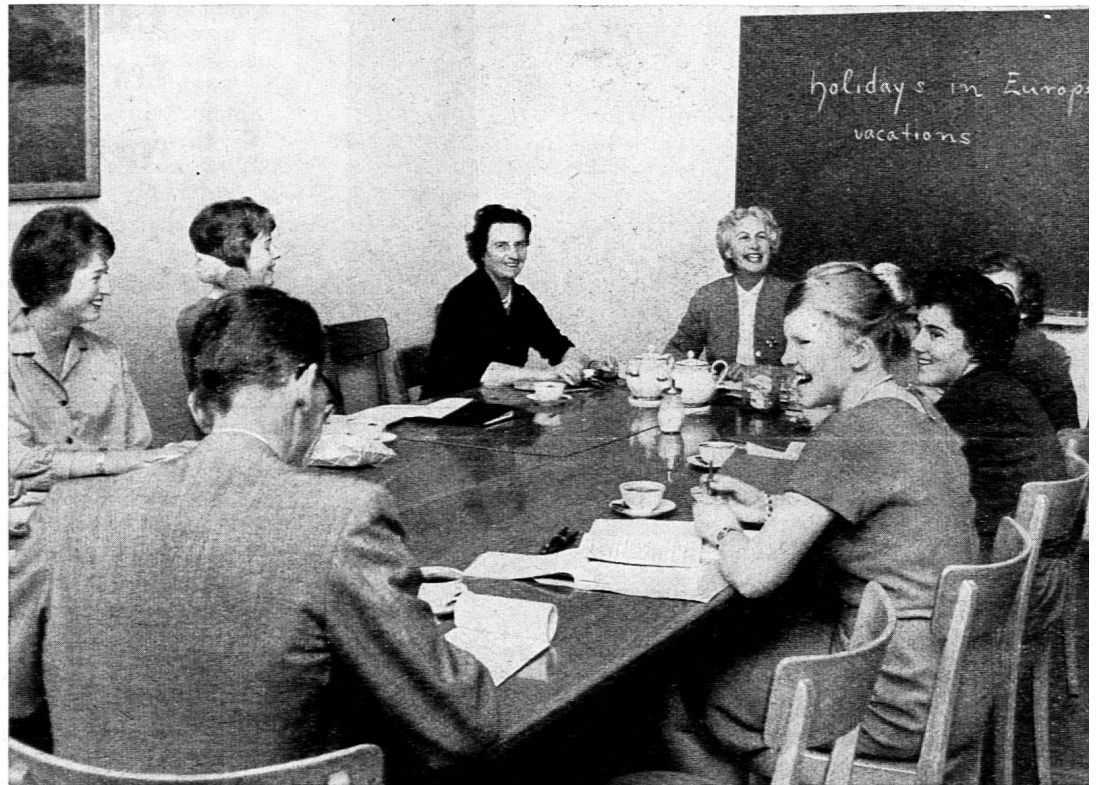
## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un problème  
à ne point oublier

*l'éducation  
continue*



Illustrations tirées de la  
brochure  
« Bildungszentren in den  
Gemeinden »

télesiège  
**Grindelwald  
First**

## Visitez la région du First

(alt. 2200 m.)

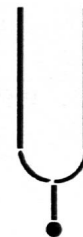
centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald.

Prix réduits pour courses d'école.

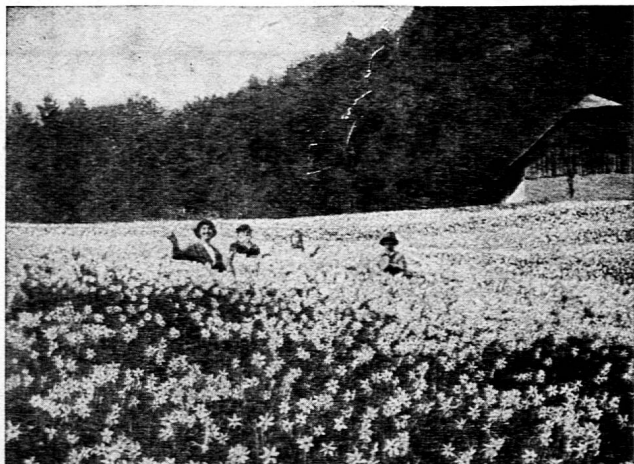
Renseignements: tél. (021) 3 22 84

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.  
Lausanne

## AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »  
publié en collaboration avec la Société Cantonale des  
Chanteurs Vaudois



## Châtel-St-Denis

### Les Paccots

Pays idéal pour vos courses scolaires

Bureau de renseignements

Tél. 56 70 35

### Elles marchent des heures...

pour se rendre au marché voisin. Les magasins sont à peu près inconnus. Achats et ventes se traitent aux marchés hauts en couleur... et en odeurs. La marchandise est vendue en quantités infimes. Les femmes portent leurs produits de la maison au marché, sur des kilomètres. Le peu d'argent qu'elles retirent de leurs ventes leur permet d'acheter le strict minimum pour leur famille. Parfois, elles gagnent moins d'un franc, alors qu'elles ont marché tout un jour.



Photo René Gardi



Ce peuple mérite notre aide. Votre coopérative se fera un plaisir de vous renseigner sur la manière dont vous pouvez aider, vous aussi.



# COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

## SPR — Comité central

Le comité a siégé le samedi 20 juin, à Lausanne, sous la présidence d'A. Veillon.

Le président souhaite une cordiale bienvenue à deux collègues africains, l'un de l'Association des enseignants laïques du Togo (stagiaire envoyé en Suisse par la CMOPE) et l'autre de la Haute-Volta, envoyé par la Croix-Rouge de jeunesse.

R. Schmutz, président de la SPV, assiste à la séance.

*Création d'une commission de travail pour reprendre l'étude de la question traitée lors du dernier séminaire de Chexbres.* Il convient, en effet, d'étudier systématiquement et de façon approfondie les problèmes posés par les enfants des travailleurs étrangers; on peut constater qu'il n'a pas été fait grand-chose au niveau des Départements de l'instruction publique et que les tentatives conduites par les autorités communales ici ou là, manquent de coordination; malgré les efforts réalisés par maîtres et maîtresses, on en est resté au stade empirique.

Il y aurait à étudier, à la lumière des expériences faites, des méthodes de travail, la création et la diffusion d'un matériel d'enseignement, de même que l'organisation générale de cet enseignement.

Le Comité central se propose donc de demander aux Départements cantonaux de l'instruction publique d'assumer les frais d'une commission de travail qui étudierait les solutions de tous ces problèmes.

## Défense spirituelle du pays

Le Département fédéral de l'intérieur prévoit la création d'un organisme de coordination pour exécuter des tâches touchant à la défense spirituelle du pays. Une séance préparatoire, à laquelle assistaient les délégués d'environ 40 associations (aucune du Corps enseignant) a déjà eu lieu en avril et a examiné la possibilité de créer une sorte de Parlement pour la défense spirituelle, avec un comité de direction et un secrétariat permanent.

Ce serait une « action d'information destinée à soutenir la force et la cohésion morales du pays, ainsi qu'à renforcer la volonté de résistance de notre peuple contre tous facteurs d'influences qui, agissant de l'intérieur ou de l'extérieur, pourraient le faire douter de la valeur de nos institutions... »

Il s'agirait d'informer objectivement le citoyen, d'éclairer le peuple sur l'enjeu de la lutte idéologique et politique que constitue la guerre froide et d'apprendre au citoyen à juger et de préparer l'opinion aux difficultés qui pourraient se présenter.

Le Département fédéral de l'intérieur demande maintenant aux associations suisses d'enseignants ce qu'elles pensent de ces projets.

M. Th. Chopard, président de la Nouvelle société helvétique a déjà élevé d'expresses réserves sur les ambitions démesurées qu'on prête à cette future organisation; n'aboutirait-elle pas, sous prétexte de synchronisation et par des dosages savants et paralysants, à condamner toute originalité, toute impulsion naturelle, toute diversité; la création d'un tel organisme à l'omniprésence duquel aucun domaine ne devrait pratiquement échapper ne paraît pas du tout opportune en ce moment. Il faudrait se borner à une simple coordina-

tion des efforts: publication d'une liste de manifestations, traduction d'articles politiques, financement de colloques. Ce qui importe c'est de faciliter l'expression d'esprits libres plutôt que créer un lourd parlement d'esprits mandatés.

Le comité de la SPR, après avoir pris connaissance de l'avis des associations affiliées, donnera réponse au DFI.

A. Veillon donne un bref aperçu du congrès de l'« Arbeitsgemeinschaft deutscher Lehrerverbände » qui s'est tenu en mai, à Berlin. Un article y sera consacré dans un prochain bulletin.

J.-P. Rochat sera le délégué de la SPR au prochain congrès du Syndicat national des instituteurs de France.

La Commission nationale suisse de l'Unesco organise cet automne, à Zoug, un séminaire destiné aux membres du Corps enseignant et qui doit étudier les organisations spécialisées de l'ONU.

La semaine pédagogique internationale de Villars-les-Moines a recueilli un beau succès d'inscriptions. L'organisation est tout à fait au point et nous espérons que cette manifestation laissera à tous ses participants un réel enrichissement spirituel et de beaux souvenirs.

G. W.

## Fédération suisse des auberge de la jeunesse

Le Corps enseignant primaire et secondaire de tous les cantons est fortement représenté dans les comités cantonaux de cette œuvre qui nous touche de près.

Réunis à Montreux le samedi 13 juin, les délégués des sections cantonales ont pris connaissance des résultats (réjouissants) de l'exercice 1963. Quarante mille membres, un demi-million de nuitées dans les 130 auberges suisses, ce sont des états de service qui ne nous laissent pas indifférents. M. Claude-Henry Forney (Vevey), membre vaudois du comité de la Fédération, exposa aux délégués l'effort qui a été réalisé sur le plan lausannois et vaudois pour faciliter l'accueil des jeunes visiteurs. Avec ses 450 places, aux portes mêmes de l'Expo, l'Auberge de jeunesse de Lausanne-Bellerive voit affluer classes et groupes (cinq mille en mai). La ville de Lausanne a participé largement à l'équipement nécessaire, par la constitution de deux pavillons supplémentaires. Présentes au sein de l'Expo (section Art de vivre), les A.J., le seront aussi les 4 et 5 juillet, journées consacrées au Congrès de la jeunesse suisse, que présidera Christian Sulser de Radio-Lausanne.

L'hébergement de jeunes touristes n'est pas l'unique préoccupation du Comité central des A.J. Ses cours pour chefs d'excursions, ses relations avec les ligues de la protection de la nature et les animateurs du tourisme pédestre sont ses principales activités. Le recrutement et la formation des « parents-aubergistes » demeurent, on s'en doute, une tâche complexe.

Le président central M. Martin Beck tint à souligner la collaboration efficace que l'œuvre des A.J. rencontre auprès des enseignants. Le représentant du gouvernement vaudois, le préfet Henri Gétaz, exprima l'inquiétude des autorités devant l'extension des excès dus aux « voyous européens », jeunesse dévoyée qu'il faudrait suivre et encadrer. Certainement les saines activités de plein air, les contacts amicaux et l'atmosphère



des A.J. peuvent offrir une bienfaisante orientation à nos adolescents trop souvent laissés à eux-mêmes.

Dans un discours bilingue émaillé d'humour, M. Francis Paroz, municipal à Montreux, exprima aux délégués la gratitude des autorités. Le dimanche était

consacré à la visite de l'Expo et des nouvelles installations de l'A.J. lausannoise, où un secrétariat permanent dirigé par M. Eric Haldemann-Jaton renseigne également sur les possibilités de camper.

A. P.

## VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

### Avant la votation des 27 et 28 juin

1. Un rapport de majorité et un de minorité ont été présentés par la Commission mixte SVMS et SPV ; nous ne pouvons les citer ici, mais bien le chiffre proposé finalement, soit **100 francs** par mois et par enfant.

2. Les comités des deux associations, tenant compte de l'appoint apporté par l'indemnité de ménage, ont présenté à la Fédération la demande suivante : « L'allocation pour enfant doit être portée à **50 francs** par enfant et par mois, **puis à 70 francs** dès l'âge de 16 ans, durant la période des études et de l'apprentissage ».

3. Notre recommandation de signer l'initiative en 1963 n'a soulevé aucune réaction défavorable de nos membres : c'est pour nous la preuve que personne ne s'est trompé sur le mobile qui nous fait agir :

non un appui donné à un parti politique, mais une prise de position en faveur d'une mesure sociale qui s'impose.

**Conclusion :** Parce que notre fonction comporte une préoccupation sociale constante ; parce que la « santé » de la famille conditionne les enfants dont nous avons la charge ; parce que la fixation d'un minimum cantonal légal ne peut qu'avoir une influence favorable sur ce que l'Etat accordera enfin à ses fonctionnaires, nous vous invitons à voter **OUI** les 27 et 28 juin prochains.

COMITÉ CENTRAL SPV

Le bulletinier : P. Besson.

### Concours sur les beaux arbres du canton de Vaud

Nous sommes maintenant en mesure de communiquer aux instituteurs et aux institutrices qui s'intéressent à ce concours le *montant des prix* et le *nom des donateurs*.

Association forestière vaudoise : 1000 fr., en espèces ou sous forme d'arbres de pépinière, au choix.

M. Nicola à Buchillon : 500 fr.

Ligue suisse pour la protection de la nature : 350 francs dont 100 sous forme de volumes.

Les communes forestières ont répondu généreusement à notre appel :

Lausanne : 1 m<sup>3</sup> de chêne (env. 250 fr.) pour le meilleur résultat lausannois ; 1 m<sup>3</sup> de résineux (env. 120 fr.) destiné à récompenser une classe campagnarde.

Arzier, Bex, Château-d'Ex, Le Chenit, Montreux, Vallorbe, Vevey, Yverdon, 50 fr. chacune.

L'Abbaye, Aigle, Bassins, Baulmes, Forel-Lavaux, Givrins, Marchissy, Sainte-Croix, Saint-Cergue, Veytaux, 20 fr. Le Vaud 10 fr.

Nous avons reçu encore 50 fr. de l'Innovation (en bons d'achat), 20 fr. de M. Jules Grandjean, Juriens, et 5 fr. de la Maison Clausen.

Soit au total : 3205 fr., auxquels il faut ajouter encore un sachet de charbon de bois, dont la valeur

marchande n'a pas été calculée, offert par M. Mandrin, marchand de combustibles.

A tous, autorités, sociétés, particuliers, nous adressons l'expression de notre gratitude pour leur générosité et leur intelligente compréhension.

*Ligue vaudoise pour la protection de la nature.*

### Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 8 juillet 1964.

**Le Mont s/Lausanne.** — Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonctions : 31 août 1964.

**Nyon.** — Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 31 août 1964. Ne se présenter que sur convocation. Les candidates sont priées de s'annoncer dès que possible à la Direction des écoles et de lui adresser directement les certificat et autres pièces.

**Yverdon.** — Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1er novembre 1964. Les candidates sont priées de s'annoncer dès que possible à la Direction des écoles primaires et de s'abstenir de toutes autres démarches.

## Compléments de salaire

Voici les indemnités que viennent de fixer deux communes de la banlieue de Lausanne :

*Le Mont* : mariés (hommes) : 1200 fr. par an ; célibataires (hommes et femmes) : 700 fr. ; institutrices mariées : 400 fr.

*Prilly* : marié (hommes) : 1600 fr. de base, plus une augmentation de 5 % pour 1964, et 100 fr. par enfant ; célibataires (hommes et femmes) : 900 fr., plus 5 %.

## Commission enfantine

Dans la classe de Mme Wespi, à La Tour-de-Peilz, nous avons vu évoluer des élèves heureux et détendus : ils suivaient au pick-up les rythmes de la méthode « Education motrice » de Marg. Lambert, faite de thèmes classiques.

En écoutant certains passages, les élèves imaginaient des personnages dont les gestes étaient inventés par eux.

Cette méthode convient particulièrement aux classes enfantines et aux premières années primaires.

Clarens, le 16 juin 1964.

A. Schmid.

## Colonie de vacances

La Société des jeunes commerçants, rue Haldimand 18, à Lausanne, cherche pour son camp de vacances au bord de la mer à Albisola, près de Savona, du 10 au 22 août, groupant 35 apprentis,

### un couple pour la surveillance

Ces jeunes gens et jeunes filles sont logés et nourris dans une auberge de jeunesse.

Prière de s'adresser au Secrétariat de la Société des jeunes commerçants, rue Haldimand 18, Lausanne, tél. 22 36 76.

# GENÈVE

## UAEE - Rapport de la présidente - Exercice 1963-64

Chères collègues,

Au terme de cette première année d'activité à la tête de l'UAEE, je m'en voudrais de ne pas commencer par adresser mes remerciements à tous ceux et à toutes celles qui, au cours de cet exercice, m'ont aidée à accomplir ma tâche. Qu'auraient été en effet mes premiers pas de présidente sans l'appui, le soutien et l'expérience des uns et des autres, je n'ose y songer.

C'est à vous, Mme Meyer de Stadelhofen, que va en tout premier lieu ma gratitude. Votre aide généreuse, vos conseils éclairés, votre gentillesse jamais en défaut, ont été pour moi bien précieux.

C'est vous que je remercie en second lieu, chères collègues de notre comité. Je sais combien vous avez été sollicitées au cours de cet exercice. Je vous sais gré de tout le travail que vous avez fourni et des nombreuses heures que vous avez consacrées à notre association.

C'est enfin à nos collègues du comité mixte, et particulièrement à vous de la section des messieurs et à votre président M. Soldini, que va ma reconnaissance. Je les remercie du travail énorme qu'ils ont fourni en vue de la revalorisation morale et matérielle de notre profession. Je les remercie, en outre, de l'esprit de coopération et de collaboration dont ils ont fait preuve et je me félicite de la bonne entente qui a régné parmi nous au cours de cette année.

Je ne saurais passer sous silence le dévouement de M. Gallay qui a mis à notre disposition son expérience et les machines du centre d'information grâce auxquelles nous avons pu rapidement polycopier les mille et une feuilles dont nous avons besoin pour établir nos dossiers.

### Effectif

Au cours de cette année nous avons eu à déplorer la disparition d'un de nos membres honoraires, Mme Germaine Meylan, retraitée depuis quelques années.

En juin dernier, deux de nos collègues quittaient l'enseignement. Il s'agit de Mme Blanche Durand-Chuit et de Mme Yvonne Bernardet qui deviennent membres honoraires de notre association. Tous nos vœux les accompagnent pour une longue et heureuse retraite.

En octobre nous avons eu la joie de voir nos rangs renforcés par huit jeunes collègues fraîchement émoulués des études pédagogiques. Ce sont :

Mlle Christiane Arizzoli,  
Mme Christiane Borri,  
Mlle Anne-Marie Clerc,  
Mme Cécile Derborgel,  
Mme Monique Fournier,  
Mlle Claudine Holzer,  
Mlle Rose-Marie Jarnieu,  
Mlle Geneviève Poncet.

En outre, Mme May Favre a demandé à faire partie de notre association. Je la remercie de son adhésion.

Notre association compte donc, à l'heure actuelle, 109 membres actifs, nombre qui ira en s'accroissant, je l'espère, au cours des années à venir.

### Séances

Comme je le laissais entendre dans mon propos liminaire, vu l'urgence des problèmes en cause, notre comité s'est réuni de nombreuses fois, soit en comité de section — 10 fois — soit en comité mixte — 9 fois. Nous vous avons convié à participer à diverses manifestations et séances :

le 22 mai : M. O. Reverdin nous faisait l'honneur de nous présenter en l'Aula de l'Ecole supérieure de jeunes filles de la rue Necker du « Philhellène genevois Jean-Gabriel Eynard ». Je déplore que si peu de membres aient pu profiter de ce remarquable exposé ;

le 4 juin : A l'International nous tenions une assemblée plénière de notre association. Au cours de celle-ci nous vous informions du problème crucial du recrutement et vous nous faisiez part de vos suggestions ;

le 10 juin : Une séance plénière des trois sections était convoquée à l'International. L'UIG prenait position contre la titularisation des suppléantes dans une résolution votée à la quasi-unanimité. En outre, l'UIG faisait part à ses membres du projet de revalorisation matérielle soumis au Département ;

le 17 juin : Notre traditionnelle soirée perchette remportait son succès habituel. 7 ou 8 membres de notre association se joignaient à nous pour passer la soirée.

le 10 et 17 octobre : le CIPR organisait la visite d'une fabrique d'horlogerie. Cette manifestation remportait un très vif succès. Merci à ses organisateurs ;

le 30 octobre : Nous vous invitons à venir prendre le thé avec nous à Dardagny. Nous remercions très sincèrement les trois membres de notre association qui se sont jointes à notre comité pour cette charmante promenade automnale ;

le 6 novembre : L'Echo de Vernier interprétait pour nous, à Vernier, « L'Avare » de Molière ;

le 21 novembre : Vous étiez convoquées à une séance plénière de l'UIG où nous prenions position contre les propositions du Département quant à la revalorisation matérielle de notre profession ;

le 20 janvier : Mlle Duparc, au cours d'une séance plénière de notre section, nous entretenait avec son charme coutumier de divers congrès auxquels elle avait assisté. De nombreuses collègues — et nous nous en félicitons — suivaient cette manifestation. Le soir même quelques collègues (6) se joignaient au comité pour une fondue très réussie. Si le nombre n'y était pas, la bonne humeur au moins était de la partie. Merci à ces collègues de nous avoir consacré leur soirée ;

le 12 février : Une assemblée plénière de l'UIG se tenait à la salle communale de Plainpalais où vous étiez informées des dernières tractations entreprises par l'UIG relatives au problème de la revalorisation matérielle de notre profession et au problème des suppléantes.

#### Relations avec le Département

Comme chaque année nous avons été convoquées en séance de délégation (5 fois). Pour que vous soyez au courant des problèmes traités, je vous ferai un bref résumé de ces séances.

Le 4 avril : M. Chavanne nous recevait pour nous parler de la prochaine titularisation des suppléantes et commenter le projet de revalorisation matérielle soumis par l'UIG ;

le 9 mai : Au cours d'une délégation présidée par M. Jotterand, M. Hari, directeur du cycle d'orientation, nous exposait les réalisations et les projets du cycle.

M. Jotterand nous réaffirmait l'intention du Département de titulariser un certain nombre de suppléantes ;

le 2 juin : M. Chavanne nous exposait

- 1) les tractations entreprises en vue de la revalorisation matérielle de notre profession auprès de M. Dupont, chef du Département des finances,
- 2) le projet de titularisation des suppléantes ;

le 9 novembre : M. Chavanne nous recevait pour nous faire part de la revalorisation matérielle envisagée et son échelonnement en trois ans ;

le 12 décembre : enfin dans une séance présidée par M. Jotterand, M. Christie nous expliquait les structures de la première année d'études pédagogiques. M. Jotterand commentait longuement le rapport de revalorisation morale présenté par l'UIG et prenait congé de nous en nous donnant les motifs de son départ de la Direction de l'enseignement primaire.

Avant de clore ce chapitre déjà long, veuillez m'en excuser, il me reste à vous dire que j'ai été reçue, sur ma demande, par M. Jotterand à qui j'ai parlé du matériel néocolor. Malheureusement, M. Jotterand, pour des motifs d'ordre budgétaire et pédagogique n'a pu donner suite à nos desiderata. En décembre enfin, M. Jotterand recevait trois membres de notre comité qui lui exposaient le problème des enfants en âge de préscolarité, des jardins d'enfants à créer et des jardinières d'enfants.

#### Relations avec les autres associations

Comme chaque année, l'Amicale a été invitée à diverses manifestations. En avril, j'ai assisté à l'assemblée générale des « Kindergärtnerinnen » du canton de Berne.

Fin mai, Mlle Tréand a participé au Séminaire de Chexbres dont les entretiens tournaient autour du sujet suivant : « La formation continue ».

En novembre, j'ai participé à l'Assemblée de la SPR, à Yverdon et, plus tard, à celui de la GPR, à Lausanne. Enfin, j'ai été invité au vernissage de l'Exposition Art et Loisir qui s'est tenue du 25 janvier au 16 février à Genève.

(à suivre)

## NEUCHÂTEL

#### Admission

Nous saluons cordialement l'entrée dans la SPN-VPOD de Mlle Magda Koenig, institutrice, à La Chaux-de-Fonds.

W. G.

### TRIBUNE LIBRE

#### A propos des allocations de résidence

##### Petit dialogue

*Lui* : Comme moi, tu es sans aucun doute fort satisfait que le Grand Conseil ait enfin résolu, pour le plus grand bien de tous, cette épineuse question des allocations de résidence.

*L'autre* : ...

*Lui* : Ton silence, cher collègue, m'inquiète. Serais-tu, par hasard, de ces grognons qui se refusent à admettre que tout le monde sort gagnant de l'aventure ?

*L'autre* : Je ne suis pas nécessairement grognon mais je n'en pense pas moins que, loin d'y gagner, nous y perdrons tous, à la longue.

*Lui* : Mais pourtant les autorités de certaines communes vont tenir leur promesse et doubler prochainement le montant des allocations qu'elles versent déjà...

*L'autre* : Certes ! mais pour combien de temps et à quel prix pour la plupart de nos collègues !

*Lui* : Je ne te suis plus.

*L'autre* : Eh bien ! Considérons quelques cas pratiques :

Un instituteur de Neuchâtel, par exemple, ayant encore 30 ans d'enseignement devant lui, pouvait compter que le supplément communal lui rapporterait 1200 fr.  $\times$  30 = 36 000 fr.

Qu'en sera-t-il avec la nouvelle loi ? Si la prochaine revalorisation a lieu dans 5 ans, il touchera son allocation complète pendant ce laps de temps, c'est-à-dire 6000 fr.

Si 5 ans s'écoulent jusqu'à la deuxième revalorisa-



tion, il ne touchera plus que la moitié, soit 3000 fr. Et après, plus rien...

Si je compte bien, la différence sera de 36 000 fr — 9000 fr. = 27 000 fr. Oui, 27 000 fr. de perte. On a beau ne pas être matérialiste, mais tout de même...

*Lui* : Bigre !... Mais pour les collègues de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la situation est bien différente.

*L'autre* : Vraiment ? Certes, ils toucheront vraisemblablement une double allocation d'ici quelques mois. Appliquons-leur donc notre petit calcul :

« Espérances » : 30 ans à 600 fr. = 18 000 fr.

Réalité : 5 ans à 1200 fr et 5 ans à 600 fr = 9000 fr.

Perte : 18 000 fr. — 9000 fr. = 9000 fr.

C'est moins qu'à Neuchâtel, mais cela compte tout de même.

*Lui* : Du moins les collègues de la campagne, eux, n'y perdront-ils rien. Peut-être même, certaines communes, feront-elles le geste généreux de verser prochainement des allocations, sûres qu'elles sont désormais de ne pas avoir à supporter cette charge plus de quelques années.

*L'autre* : Belle générosité, en effet !... Ne vois-tu donc pas que, poussées par la nécessité de maintenir un Corps enseignant stable, aiguillonnées par des organisations professionnelles plus actives qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour, des communes en nombre croissant auraient dû, à leur tour, accorder des suppléments à titre permanent ; au lieu de quoi, ce qu'elles viendraient à accorder dorénavant sera supprimé d'ici 3 ou 4 ans. La porte entrouverte un instant, puis refermée pour toujours est-elle vraiment préférable à celle qui, close pour l'instant, pourrait, après quelques efforts, s'ouvrir largement ?

Non, vois-tu, seuls seront entièrement satisfaits par la nouvelle loi ceux qui, jaloux de voir certains collègues bénéficier d'un supplément, pensent que la justice consiste à supprimer cet avantage. Ils n'y gagnent strictement rien, mais au moins personne n'a plus qu'eux. Na !...

*Lui* : Mais enfin, tu parles de perte. Oublies-tu donc qu'une prochaine revalorisation compensera largement le montant intégré et te laissera même une substantielle augmentation effective ?

*L'autre* : Voire... Tu me sembles bien naïf de penser que, dans ses calculs, l'Etat tiendra compte du montant intégré. Tout au plus peut-il nous laisser entendre que « les intéressés resteront au bénéfice d'un surplus de revalorisation ». A combien se montera ce surplus ? 5 francs ? 50.— ? Mystère. Je te rappelle que, lors de la dernière revalorisation, le projet du Conseil d'Etat prévoyait, pour nos jeunes collègues, 420 fr. d'augmentation, sauf erreur, somme qui fut portée à 600 fr. par le Grand Conseil.

Si je pouvais être sûr que, la prochaine fois, les autorités nous diront : « Vous aviez, jusqu'à ce jour, un traitement cantonal *plus* une allocation communale ; nous augmentons donc la part cantonale de 1500 fr. (ou plus, sait-on jamais ? Je ne voudrais décourager personne), et pour compenser la suppression de vos suppléments communaux, nous rajoutons 600 fr. à chacun », alors je dirais qu'il n'y a de perte pour personne. Mais je doute fort que telle soit l'intention du Conseil d'Etat qui devrait, pour cela, modifier toute sa sacrosainte échelle des traitements ; d'autant plus que le geste devrait être renouvelé à la revalorisation suivante, pour intégrer les 600 fr. restants.

*Lui* : Soit. Mais tu admettras au moins que la loi écarte la menace d'une perpétuelle surenchère entre les communes, surenchère qui ne manquerait pas de défavoriser les communes peu fortunées.

*L'autre* : Si vraiment cette surenchère représentait une telle menace, n'aurait-il pas suffi de fixer un plafond au niveau de l'allocation la plus élevée, soit 1200 francs ?

*Lui* : Au fait, à quoi cela sert-il de protester, maintenant que la loi est votée ?

*L'autre* : A rien, naturellement. Les carottes sont cuites. A moins que cela puisse, à l'avenir, inciter chacun de nous, de même que nos associations professionnelles, à s'efforcer toujours plus de faire accéder tout le monde au niveau de ceux qui ont obtenu certains avantages, plutôt que de tendre à ravalier chacun au niveau inférieur.

Robert Duckert, Neuchâtel.

## DIVERS...

### Echange d'appartement

Instituteur belge demande échange d'appartement (3 personnes), du 15 juillet au 15 août. Ecrire directement à M. Marcel Lambert, 21, rue de Viron, Lamorteau, province de Luxembourg, Belgique.

### Stages en Belgique

Sous les auspices du Ministère de l'éducation nationale et de la culture (Service national de la jeunesse), Connaissance de la Belgique organise trois stages, destinés à mieux faire connaître le pays et à former des cadres qualifiés pour diriger des jeunes au sein d'une activité de vacances.

1. *Bruxelles*, du 6 au 17 juillet. Coût : 600 fr. belges (environ 51 fr. s.). Inscriptions auprès du Service pro-



vincial de la jeunesse (10e division), rue du Chêne, 22, Bruxelles 1.

2. *Hainaut*, du 14 au 25 juillet. Coût : 600 fr. b. Inscriptions auprès du Service provincial de la jeunesse, rue P. Pastur, 33, La Louvière.

3. *Luxembourg*, du 13 au 25 juillet. Coût : 850 fr. b. (environ 73 fr. s.). Inscriptions au Centre culturel provincial du Luxembourg, Palais Abbatial, St-Hubert (Belgique).

Les inscriptions sont à adresser avant le 1er juillet.

Les trois stages s'adressent à des jeunes gens et des jeunes filles de 18 à 25 ans.

### Le chœur des jeunes à la MEV

Des travaux considérables de rénovation et d'agrandissement s'effectuent depuis plus d'un an à la Maison d'éducation de Vennes, qui la doteront de nouveaux pavillons et d'ateliers modernes. L'inauguration permettra, le moment venu, de présenter aux amis et sympathisants la nouvelle maison d'éducation de Vennes. En attendant, les éducateurs et les élèves ont dé-

siré organiser, cette année également, leur traditionnelle vente annuelle pour alimenter la caisse des loisirs certes, mais aussi pour maintenir les relations de bon contact avec le public et leurs amis.

La vente se déroulera à l'institution le samedi 27 juin dès 14 h. 30 et jusqu'à 22 h. Cette année encore, heureuse tradition qui tend à s'établir solidement, le réputé Chœur des jeunes, sous la direction de M. André Charlet, se produira à plusieurs reprises dès la fin de l'après-midi, dans la grande cantine. Au programme mentionnons encore la participation du ventriloque Gilbert Dumont et de son célèbre petit canard Denis.

Comme d'habitude les stands de vente seront garnis d'objets fabriqués dans les ateliers. Pâtisseries, boissons, raclettes et assiettes froides seront à même de satisfaire chacun. De nombreux divertissements créeront la bonne ambiance traditionnelle.

## Café du Torrent Yvorne

F. Borloz

Sa cuisine

Sa cave

Nous cherchons pour nos écoles à Zhinabukete et Wamba-Luadi (Territoire Kasongo-Lunda) de la République du Congo (Ex-Congo belge)

### instituteurs ou institutrices

du degré primaire ou secondaire pour stage pratique d'au moins 2 ans. Voyages payés.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Hermann Bachmann, président de la Mission évangélique parmi les Bayaka, Sainte-Ursanne (066) 5 32 27.

## COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places. Personnel de toute confiance.

**Autobus Lausannois**

rue Centrale 1  
tél. 24 93 10  
Lausanne

## Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

Edouard Strange, propr.

## TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes, accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.

Téléphone sous Tour de Gourze 99 12 09 Poste de Rieux s/Cully

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES**  
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

**8. Beau-Séjour**

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



## Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

**CLICHÉS**

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

### UN SOUVENIR INOUBLIABLE

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à **F A F L E R A L P (1800 m.)**

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postai Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par **H. Gürke**, dir. des Hôtels Fafleralp. Tél. (028) 7 51 51.

L'hôtel-pension

## Lac d'Oeschinen

s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger. Tél. (033) 9 61 19.

## Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux. Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

**Restaurant Manoïre**

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. P. ROUILLER

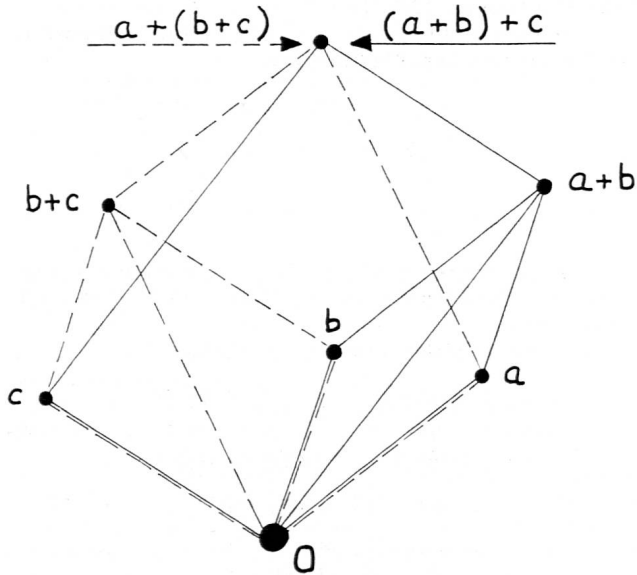
# Mathématique actuelle 19

## Solutions et exercices

19.1 Remarque à propos du 17.6.

Le dessin suivant montre l'associativité de la loi + dans la structure  $V, +$ .

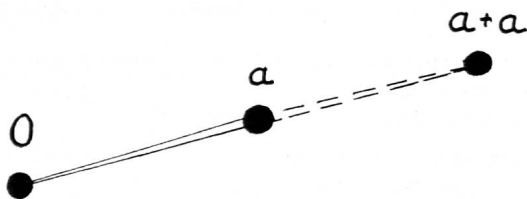
En trait plein  $(a + b) + c$  et en trait interrompu  $a + (b + c)$ .



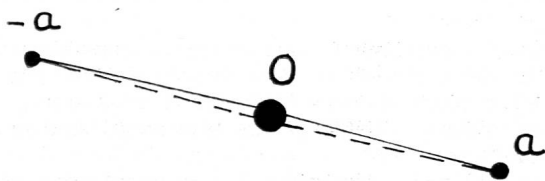
## Groupe $V, +$ ; associativité de la loi +

19.2 Solution du 17.7

- a)  $a + a$  voir dessin
- b)  $a + 0 = a$
- c)  $0 + 0 = 0$
- d)  $a + (-a) = 0$  voir dessin



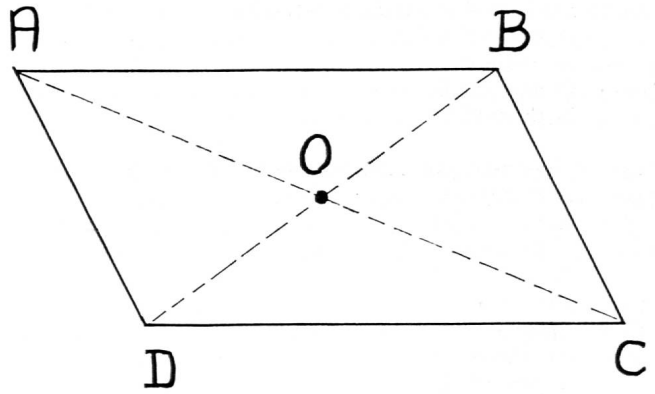
Dans  $V, +$  :  $a + a$



Dans  $V, +$  :  $a + (-a) = 0$

19.3 Solution du 18.3 a

Le groupe des déplacements qui font coïncider un parallélogramme avec lui-même.



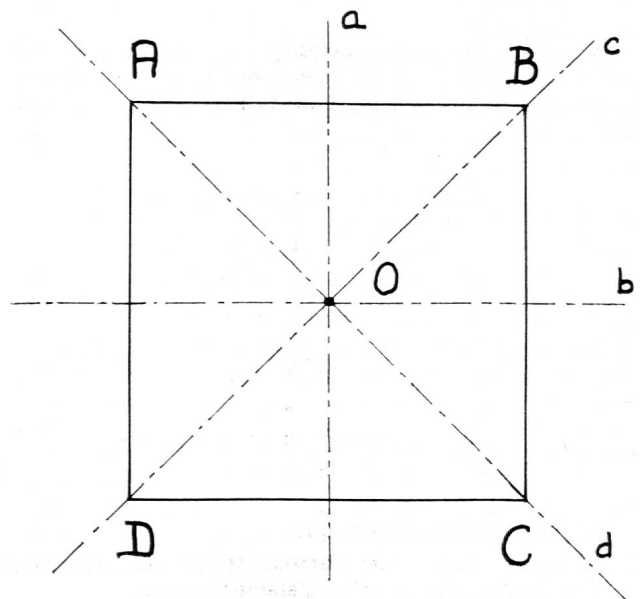
Ces déplacements sont au nombre de deux ; à savoir, l'identité ( $i$ ) et le demi-tour de centre  $O$  ( $r$ ). La table de composition est la suivante :

•	i	r
i	i	r
r	r	i

La structure de groupe est évidente.

19.4 Solution du 18.3 b

Le groupe des déplacements qui font coïncider un carré avec lui-même.





Ces déplacements sont :

a) la symétrie d'axe a dans laquelle

- A devient B
- B devient A
- C devient D
- D devient C

b) la symétrie d'axe b dans laquelle

- A devient D
- B devient C
- C devient B
- D devient A

c) la symétrie d'axe c dans laquelle

- A devient C
- B reste B
- C devient A
- D reste D

d) la symétrie d'axe d dans laquelle

- A reste A
- B devient D
- C reste C
- D devient B

r) la rotation de  $-90^\circ$  et de centre 0 dans laquelle

- A devient B
- B devient C
- C devient D
- D devient A

s) la rotation de  $+90^\circ$  et de centre 0 dans laquelle

- A devient D
- B devient A
- C devient B
- D devient C

t) le demi-tour de centre 0 dans lequel

- A devient C
- B devient D
- C devient A
- D devient B

i) l'identité dans laquelle

- A reste A
- B reste B
- C reste C
- D reste D

Nous considérons l'ensemble  $\{a, b, c, d, r, s, t, i\}$  de ces 8 opérations. La loi de composition des déplacements établie sur cet ensemble est donnée par la table suivante :

•	i	r	s	t	a	b	c	d
i	i	r	s	t	a	b	c	d
r	r	t	i	s	c	d	b	a
s	s	i	t	r	d	c	a	b
t	t	s	r	i	b	a	d	c
a	a	d	c	b	i	t	s	r
b	b	c	d	a	t	i	r	s
c	c	a	b	d	r	s	i	t
d	d	b	a	c	s	r	t	i

On constate facilement que

- la loi •, interne et partout définie, est associative
- l'identité i joue le rôle d'élément neutre

— chaque élément possède un symétrique appartenant à l'ensemble ; c'est ainsi que r et s sont symétriques, et que, pour a, b, c, d, t, i, chacun est son propre symétrique.

— Nous avons affaire à un groupe.

19.5\* Exercice

Dans le « groupe du carré », le sous-ensemble, formé de l'identité i et des rotations r, s et t, muni de la loi de composition des déplacements est-il un groupe ? (partie encadrée de la table de composition).

19.6 Solution du 18.5 1)

Le sous-ensemble est  $\{i, r, s\}$  et la loi de composition est donnée par la table suivante :

•	i	r	s
i	i	r	s
r	r	s	i
s	s	i	r

La loi est interne, partout définie, associative et commutative. L'élément neutre est l'identité i ; r et s sont symétriques.

Nous avons affaire à un groupe abélien.

19.7 Solution du 18.5 2)

Le sous-ensemble est  $\{i, a, b, c\}$  et la loi de composition est donnée par la table suivante :

•	i	a	b	c
i	i	a	b	c
a	a	i	r	s
b	b	s	i	r
c	c	r	s	i

La loi • n'est pas interne. Ainsi au couple (a, b) correspond l'élément r qui ne fait pas partie de l'ensemble  $\{i, a, b, c\}$ .

L'ensemble  $\{i, a, b, c\}$  muni de la loi • n'est pas un groupe.

19.8 Solution du 18.6

- a) c'est une table de groupe.
- b) ce n'est pas une table de groupe ; si e est l'élément neutre, b n'a pas de symétrique appartenant à l'ensemble.
- c) ce n'est pas une table de groupe ; il n'y a pas d'élément neutre.
- d) c'est une table de groupe.

19.9 Solution du 18.7

- a) la loi est commutative.
- b) 0 est l'élément neutre.
- c) l'opposé de 3 est 2 car :  $3 + 2 = 0$  et  $2 + 3 = 0$
- d)  $x + 3 = 2$  admet comme solution 4 car  $4 + 3 = 2$
- e) la structure  $\{0, 1, 2, 3, 4\}$ , + est un groupe abélien.

19.10\* Exercices

Jusqu'à maintenant nous avons vu passablement de tables de composition. Certaines frappent par leur analogie. Nous invitons le lecteur à comparer :

- a) les tables à 2 éléments qui se trouvent aux numéros 18.6 a et 19.3
- b) les tables à 3 éléments qui se trouvent aux numéros 16.2 ; 16.5 ; 19.6
- c) les tables à 4 éléments qui se trouvent aux numéros 17.2 ; 18.1 ; 18.6 d ; 19.5

M. Fluckiger.

# Rentabilité du rattrapage scolaire

Extrait du dernier numéro de « *Domaine public* », bi-mensuel romand paraissant à Lausanne, ce bref article qui met en lumière un aspect original du problème des échecs scolaires.

Inutile de dire quel bénéfice moral serait, pour les familles et les enfants, une diminution des échecs. Mais on peut démontrer aussi qu'économiquement, même si ce souci devait paraître mesquin, l'opération serait rentable pour l'Etat.

Si l'entrée dans la production est retardée d'une année par un échec, cela signifie en effet pour l'Etat, fiscalement, une triple perte :

a) la défalcation autorisée pour le père dont les charges sont prolongées une année ;

b) l'absence d'impôt à prélever pendant une année sur le nouveau travailleur ;

c) l'absence de cotisations à prélever pour le financement des assurances sociales.

Il faudrait tenir compte encore du fait que toute nouvelle force stimule et la production et la consommation, ce qui a aussi des incidences économiques et fiscales. Sans pousser les calculs, on peut estimer la perte approximativement à 1500 francs. De surcroît, un élève de l'enseignement secondaire coûte par an 1000 francs à l'Etat.

Au total, il y aurait gain théorique de 2500 francs. Cela signifie que le travail d'un maître se consacrant à plein temps à des cours de rattrapage devient économiquement rentable à partir du moment où il peut empêcher huit échecs.

Encore une fois, il y a d'autres justifications plus valables à l'organisation du rattrapage scolaire. Mais ce genre d'argument peut servir aussi pour les discussions terre à terre.

## 340000 au départ!

C'est le chiffre officiel des prétendants de l'année au baccalauréat français. Chiffre énorme, en augmentation de 15 % sur l'an dernier, et qui pose aux organisateurs de l'épreuve des problèmes effarants de locaux, d'horaires, et d'examineurs. Certains voient même dans cette pléthore de candidats la proche condamnation du « baccalauréat de papa ». Les spécialistes de l'éducation nationale estiment en effet que l'organisation de l'examen sur une telle échelle a atteint cette année le point de rupture. « Tout comme les grandes cités, le bac est asphyxié par son propre développement. Même la machine électronique à laquelle l'administration a recours depuis quelques années s'essouffle dans cette course aux effectifs. Dès l'an

prochain, des mesures radicales sont attendues pour alléger considérablement l'organisation du baccalauréat. » (« *Combat* », 27 mai 1964.)

De l'extérieur, nous y voyons surtout la preuve d'une expansion scolaire assez impressionnante. Compte tenu des échecs prévisibles (40 % sur la base des années précédentes) c'est environ 200 000 jeunes Français qui vont se presser d'ici quelques mois au seuil des hautes écoles. Deux cent mille, c'est le quart d'une classe d'âge, le 4 % de la nation. Nos chiffres à nous font mince figure en comparaison, car les quelque trois cents bacheliers vaudois espérés cette année devraient être 1750 pour égaler en proportion leurs condisciples d'outre-Jura.

### Bibliographie

Louis Germond : **Dunant parmi nous**, 15,5 × 18,5 cm, 198 pages, couverture illustrée et photos, préface de M. le Conseiller d'Etat P. Oguey. Editeur : Croix-Rouge suisse de la Jeunesse, Genève, route des Acacias 9.

A quel labeur, passionnant sans doute, mais long et difficile, dut se vouer notre excellent collègue Louis Germond pour établir la biographie de Dunant et, du même coup, l'histoire des premiers pas de la Croix-Rouge. Que de recherches patientes, que d'heures de tri et, bien certainement, que de renoncements pour ne point trop enfler son ouvrage !

Pour aborder ce grand sujet, l'auteur avance à tâtons, pratique une marche d'approche prudente et sûre, assimile son héros à des personnages connus dans sa propre enfance, ceci afin d'actualiser le récit, de rendre Henri Dunant plus proche et vivant. Il y parvient magnifiquement, grâce en particulier à l'emploi du présent de narration, et justifie ainsi son titre bien choisi : « *Dunant parmi nous* ».

De ce fait, nous sommes les compagnons de jeunesse du fondateur de la Croix-Rouge, nous le suivons dans

son cadre genevois, nous partageons les impressions fortement ressenties à la vue des orphelins d'abord, des forçats ensuite, nous assistons à ses années d'Union chrétienne comme plus tard à celles de la banque et des affaires. Voici Solférino, puis les démarches insolites auprès des grands de ce monde. Une grande idée est lancée qui va plus loin et plus vite peut-être que ne l'avaient prévu ses promoteurs, d'où certains dissentiments que Germond n'entend pas celer. Voici un excellent portrait psychologique de G. Moynier, puis l'histoire du brassard et du drapeau, enfin l'éloignement de Dunant et sa fin pitoyable à Heiden.

Malgré toute l'affection — transparente — qu'il porte à son grand homme, le biographe n'en dévoile pas moins les faiblesses et les petits côtés. Ce qui lui fait mal, on le sent, mais qui se doit à la vérité. Car, ainsi que l'écrit M. Oguey dans sa préface, *c'est par la compréhension du cœur que Louis Germond restitue la figure méconnue et à tant d'égards énigmatique d'Henri Dunant*.

Un livre écrit avec amour, mesure et délicatesse, un bon et beau livre à lire et à faire lire.

A. Chevalley.

# L'enfant face à l'ère de l'abondance et de la modernisation

Qu'est-ce donc que l'ère de l'abondance ? C'est, notamment, une ère dans laquelle on ne s'occupe plus de définir comment il faut instruire ou éduquer les enfants.

Autrefois, une bonne partie de l'éducation était intuitive parce que l'enfant vivant à la maison était imprégné de la notion de liaison directe entre l'effort et la satisfaction, et qu'on n'avait pas besoin de lui apprendre. Pour prendre un exemple dans le monde agricole où travaillaient 80 % au moins de la population, il y avait une liaison, aux yeux de l'enfant entre bêcher le champ et récolter des pommes de terre. Cette notion s'imprimait dans le champ mental de l'enfant dès sa cinquième année et rien ne pouvait ensuite l'effacer de sa vie. Sa mère faisait la cuisine et il se formait ainsi tout naturellement à l'idée que, pour manger, quelqu'un devait tenir la queue de la poêle.

Toutes ces données sont complètement changées aujourd'hui. L'enfant n'a plus, dès son jeune âge, cette imprégnation intuitive ; il n'a plus cette notion immanente de corrélation directe entre l'effort et la satisfaction. Lorsqu'on demande de nos jours, en Amérique, à un petit enfant où son père gagne sa vie, il répond : « A la banque », puisque c'est là qu'on tire les chèques qui font vivre la famille. Quant à sa mère, dans son esprit elle n'a plus rien à faire puisque l'électricité fait tout à la maison, y compris d'ouvrir les boîtes de conserve. N'a-t-on pas conseillé cette année, aux enfants, toujours en Amérique, d'offrir à leur mère un ouvre-boîte électrique ?

En présence de tous ces outils qui suppriment l'effort physique, le jeune enfant, au stade d'imprégnation, est en peine de s'initier à la notion de fatigue qui, pour lui, n'est perceptible que liée précisément à cet effort physique : il réalisait parfaitement qu'on se fatiguait en remuant une bêche parce que, s'il essayait à le faire, il n'y parvenait pas. Mais comment voulez-vous, en revanche, qu'il s'assimile l'idée qu'on puisse se fatiguer intellectuellement, par exemple, en allant à Bruxelles discuter du Marché commun ?

L'enfant d'aujourd'hui a tendance à croire que le monde est fait pour lui. Il ne voit pas pourquoi il n'utiliserait pas une automobile, il ne voit pas pourquoi il n'utiliserait pas tous ces instruments qui sont faits pour que les travailleurs ne peinent plus durant leur vie entière. Il se sent adapté à ce monde, non pas pour y travailler, mais pour y jouer ; en une génération, les conditions intuitives de l'éducation ont été

disloquées par ces deux phénomènes : l'irruption de l'abondance et de la mécanisation.

Dans le domaine de l'instruction, on aboutit à peu près aux mêmes constatations.

L'enfant est curieux de nature ; l'école était pour lui une fenêtre brillante qui lui permettait de se ménager des vues sur le monde extérieur au milieu familial ; pour la première fois il y voyait une carte-monde, il osait y formuler l'interrogation : « Comment se fait-il que les Papous aient les pieds opposés aux miens ? » Alors que, s'il posait cette question à ses parents, on l'envoyait promener.

C'était dans les livres, c'est-à-dire par l'effort, qu'il faisait connaissance avec Jules Verne. Lorsqu'il était attiré par la musique, il lui fallait fabriquer de la musique lui-même, il devait pianoter. A présent, au lieu de pianoter, il demande de l'argent pour s'acheter un microsillon, et allez donc lui dire combien de temps il faudrait travailler pour jouer aussi bien que l'artiste enregistré sur le microsillon qu'il vient de s'offrir.

Ainsi vient de disparaître brutalement, du fait du développement de la technique, tout ce qui poussait l'enfant à faire un effort pour apprendre.

Aujourd'hui, qu'est-ce qu'un maître d'école ? Que représente-t-il à côté de ce que prodigue tous les soirs la télévision, en particulier dans un pays comme l'Amérique où fonctionnent 5 chaînes (dont deux en couleurs à Chicago) ? Comment veut-on qu'il retienne l'attention des élèves, alors qu'ils ont vu et entendu, la veille, le premier savant américain leur parler de la course de l'espace ? Comment ne paraîtrait-il pas terne ? L'école, au lieu de continuer à être une fenêtre brillante dans un monde terne, devient un point noir dans un monde brillant. Elle perd son attraction ; elle n'implique plus qu'une obligation, une obligation que l'enfant récusé dans son for intérieur, puisqu'il est né dans un monde où on ne lui montre plus les relations directes de l'effort avec la satisfaction.

En bref, l'éducation et l'instruction sont remises en cause, c'est cela le maître-mot, du fait que leurs fondements ont été bousculés au XX<sup>e</sup> siècle par un équipement technologique destiné, dans l'esprit de ses inventeurs, à changer la vie des travailleurs.

Louis Armand.

Extrait de

« Schweizer Erziehungs-Rundschau »  
Mars 1964.

## Le sens des valeurs

Le Dr Daniel Oltramare, pédiatre genevois récemment décédé, disait qu'il nous fallait trouver de nouveaux mobiles pour l'éducation des enfants.

— Une mère est venue me voir dernièrement avec son fils, nous racontait-il. Je lui demandai :

— Allez-vous conduire votre enfant au Salon de l'auto ?

— Oui.

— C'est la pire des choses que vous puissiez faire, lui dis-je.

— Pourquoi ?

— Parce que l'enfant ne verra qu'un produit achevé et brillant sans avoir aucune idée des hommes et du travail qu'il aura fallu pour rendre possible la création de cette voiture. Si vous ne lui faites pas voir le travail, l'habileté, l'ingéniosité et le temps qu'il faut pour construire une automobile, vous donnez à votre fils un faux sens des valeurs.

Ce dialogue est extrait d'une brochure de Paul S. Campbell, *Pour une éducation en vue du XXI<sup>e</sup> siècle*, qu'on peut obtenir auprès de Mlle C. RoCHAT, Ecole Vinet, Lausanne. Après avoir brossé le tableau d'un monde en rapide évolution, l'auteur montre une voie aux éducateurs, parents et maîtres soucieux de préparer l'enfant à affronter les tâches qui l'attendent au cap du XXI<sup>e</sup> siècle.



# Lecture expliquée, degré supérieur **Alphonse**

1 J'étais heureux, j'étais très heureux. Pourtant  
 2 j'enviais un autre enfant. Il se nommait Alphonse.  
 3 Je ne lui connaissais pas d'autre nom, et il est fort  
 4 possible qu'il n'eût que celui-là. Sa mère était  
 5 blanchisseuse et travaillait en ville. Alphonse  
 6 vaguait tout le long de la journée dans la cour ou  
 7 sur le quai, et j'observais, de ma fenêtre, son  
 8 visage barbouillé, sa tignasse jaune, sa culotte sans  
 9 fond et ses savates qu'il traînait dans les ruisseaux.  
 10 Alphonse hantait les cuisinières et gagnait près  
 11 d'elles force gifles et quelques vieilles croûtes de  
 12 pâté. Parfois les palefreniers l'envoyaient puiser à  
 13 la pompe un seau d'eau qu'il rapportait fièrement,  
 14 avec une face cramoisie et la langue hors de la  
 15 bouche. Et je l'enviais. Il n'avait pas comme moi  
 16 des fables de La Fontaine à apprendre; il ne  
 17 craignait pas d'être grondé pour une tache à sa  
 18 blouse, lui! Il n'était pas tenu de dire bonjour  
 19 monsieur! bonjour madame! à des personnes dont  
 20 les jours et les soirs, bons ou mauvais, ne  
 21 l'intéressaient pas du tout; et, s'il n'avait pas  
 22 comme moi une arche de Noé et un cheval  
 23 mécanique, il jouait à sa fantaisie avec les moineaux  
 24 qu'il attrapait, les chiens errants comme lui, et  
 25 même les chevaux de l'écurie, jusqu'à ce que le  
 26 cocher l'envoyât dehors au bout d'un balai. Il était  
 27 libre et hardi. De la cour, son domaine, il me  
 28 regardait à ma fenêtre comme on regarde un oiseau  
 29 en cage.

Anatole France  
 («Le Livre de mon Ami»)

## Sens

1. Lis ce texte 2 fois avec attention et dis ensuite qui est Alphonse, qui est Anatole, l'auteur de ce texte.

2. Quel est le sentiment que porte Anatole à Alphonse? Recopie les deux phrases du texte où ce sentiment est exprimé clairement.

3. Un des thèmes du texte est la liberté. A qui s'applique ce mot? Quel est le contraire. A qui s'applique ce terme?

4. L'auteur répète le mot *heureux*. Ce bonheur est-il parfait? Pourquoi la 2e phrase dément-elle cette affirmation?

5. Relis la phrase qui décrit Alphonse. Remarque le sens *péjoratif* (défavorable) des mots suivants. Donne un mot de même sens: *barbouillé, tignasse, savates*, s'appliquant à un enfant ordinairement soigné!

6. Quel sentiment l'anime lorsqu'il aide les palefreniers? A quelle occasion as-tu éprouvé un tel sentiment?

7. Que prouvent sa face cramoisie et sa langue qui sort de la bouche?

8. Dresse une liste des obligations et des craintes d'Anatole.

9. Pourquoi lui est-il pénible de dire bonjour? Penses-tu que la politesse soit une forme d'hypocrisie? Pourquoi?

10. Compare les jouets de l'un et de l'autre. Pourquoi les uns sont-ils plus intéressants que les autres?

11. Les deux enfants, à la fin du texte, sont comparés à des animaux. Anatole à ... et Alphonse à ...

12. Il semble bien qu'Alphonse soit plus heureux qu'Anatole. Quelle existence choisirais-tu si tu en avais la possibilité? Pourquoi?

13. Pour l'instant, Alphonse «joue à sa fantaisie...» Mais lorsque les deux enfants, devenus adultes, devront gagner leur vie, lequel aura le plus de facilité à se soumettre à une discipline, à un horaire, à un travail régulier, à poursuivre des études? Lequel, en définitive, aura réellement plus de chance? Concluez!

## Vocabulaire

1. *Vaguer* (lat. *vagum*: errant, indécis). Cherche le sens de vagabond, divaguer, extravagant.

2. *Savate* à la même origine que le mot *sabot*, chaussure grossière. Quel est le verbe de la même famille qui signifie: accomplir un mauvais travail. Quel est l'autre sens de ce verbe? Utilise-le dans une phrase.

3. *Hanter*. Trouve quatre lieux qui peuvent être hantés. Quels sont les êtres qui les hantent?

4. *Force gifles*. Cet adverbe signifie ici... Trouve la phrase du texte où ce même mot est employé, sous une autre forme. Le loup a dévoré ... .. Il a ... bien parlé!

5. *Le palefrenier*. Explique les termes suivants: palefroi, destrier, écuyer, cocher.

6. *Cramoisi*. Quelle est la couleur correspondant à ce terme?

## Grammaire

1. (Ligne 1 à 4.) Relève deux attributs du sujet.

2. (Ligne 3.) A quelle espèce appartient le mot *fort*?

3. Relève trois compléments du nom dans le texte. Quels noms complètent-ils?

4. (Ligne 11.) A quelle espèce de mot appartient *quelques, de*?

5. (Lignes 12-13.) Quelle est la fonction de *l', à la pompe*?

6. (Ligne 17.) Conjugue le verbe *craindre* à l'imparfait, au présent du subjonctif.

7. (Ligne 23.) Analyse logique: *à sa fantaisie, avec les moineaux*.

8. (Ligne 26.) A quel temps est le verbe *envoyer*? Conjugue-le!

9. (Ligne 27.) Analyse grammaticale: *hardi, et*.

10. (Ligne 27.) Espèce et fonction du mot *me*.

## Rédaction et élocution

1. Compose un dialogue de 10 répliques entre Alphonse et un palefrenier. Idem entre Anatole et un domestique de la maison. Tu utiliseras un langage plus *recherché* dans le deuxième cas, *plus coloré et direct* dans la bouche d'Alphonse.

2. Alphonse a grimpé sur un arbre de la cour. Il observe Anatole dans sa chambre, au milieu de ses jouets, dans ses beaux habits... «Quel veinard!», pense-t-il. Continue son monologue...

3. Compose un scénario sur le thème suivant: Anatole est sur le pas de porte, passe Alphonse. Ils se saluent joyeusement, entament une conversation où chacun exprime son envie pour le sort de l'autre. Ils se rendent compte que chacun désire ce que possède l'autre, décident de partager leurs biens et leurs joies et partent bras dessus bras dessous. Apprenez par cœur ce dialogue et enregistrez-le si c'est possible!

4. «L'argent ne fait pas le bonheur» dit un proverbe. Ou encore «Pauvreté n'est pas vice» ajoute l'autre. Cherche quelques exemples de la vie courante qui illustrent ces deux proverbes. (*suite au verso*)

Et maintenant, si vraiment ce sujet te plaît, tu peux encore t'y intéresser d'une autre manière. Exprime-toi par le dessin : tu feras un parallèle entre les deux enfants, en insistant sur leur attitude, leur tenue vestimentaire, le décor où ils vivent. Tu peux appren-

dre la fable de La Fontaine (comme Anatole !!!) « Le savetier et le financier ». En rentrant à la maison, tu fredonneras, si tu la connais, la chanson aimable de l'abbé Bovet : « Content de peu » (No 225).

P. Dubuis.

## « Monsieur et Madame » ou le jeu des homonymes allant par paires

1) Dictée, sans faire précéder de l'article, les noms suivants :

tour, pendule, mort, vapeur, garde, livre, solde, page, mousse, coche, moule, relâche, cartouche, vase, voile, manche, faux, guide, somme, greffe, cave, bore, carpe, foudre, vague, platine, claque, baste, barbe, palme, mode, poste, crêpe, ponte, môle, barde.

Suggérer remarques ou observations. Les élèves éveillés diront rapidement : « Tiens, certains de ces mots ont les deux genres ! » Demander lesquels, et si le sens (ou la définition) est pareille au masculin et au féminin. Faire constater que non. Pourtant l'orthographe est absolument la même ; ce sont des *homonymes parfaits* ! Et les autres ? Les élèves diront : « c'est LE pour les uns, LA pour les autres » — ERREUR ! tous les mots de cette liste sont « Monsieur et Madame » ! bien qu'ils n'en aient pas toujours l'air. Certains sont peut-être peu ou pas connus dans l'un ou l'autre genre.

Vérifier dans le dictionnaire. Copier les définitions ; construire des phrases.

2) Après que les élèves se seront piqués au jeu, proposer d'allonger la liste de ces noms « Monsieur et Madame ». Il ne sera pas facile d'en trouver beaucoup d'autres, homonymes parfaits (du point de vue orthographique) mais des quantités existent si l'on s'en tient à la *prononciation* seulement.

Voici une liste de « Monsieur et Madame » qui ne diffèrent que par la terminaison :

Cal cale ; gaz gaze ; foie foi ; box boxe ; loir Loire ; sol sole ; cap cape ; fil file ; mur mûre ; pal pale ; volt volte ; tir tire ; air aire ; gal gale ; noir noire ; capital capitale ; moral morale ; couch couche ; lieu lieue ; cru crue ; mai maie ; mess messe ; cross crosse ; col colle ; mal malle ; bal balle ; bar barre ; sel selle ;

tome tomme ; but butte ; lut lutte ; Lot lotte ; car carre ; lis lisse ; mail maille ; cil cille ; dur dure ; tram trame ; pli plie ; curé curée ; mou moue ; pâté pâtée ; lac laque ; toc toque ; coq coque ; chic chique ; pic pique ; cric crique ; plastic plastique ; basilic basilique.

3) voici enfin une 3e liste de « Monsieur et Madame » dont l'orthographe diffère davantage :

bourg bourre ; cerf serre ; père paire ; court cour ; maire mer ; tard tare ; vice vis ; sire cire ; mythe mite ; renne reine ; goal gaule ; chaud chaud ; poids poix ; sport spore ; chêne chaîne ; marc mare ; mark marque ; loup, Loue ; faix fée ; faite fête ; houx houe ; thé taie ; jars jarre ; joug joue ; lit lie ; lé laie ; dam dent ; art Aar ; soc socque ; pouce pousse ; ré raie ; queux queue ; Cher chair ; Gard gare ; méson maison ; pêne penne ; épair épeire ; blues blouse ; pool poule.

Le soussigné a établi ces listes en collaboration avec ses élèves au cours de plusieurs semaines, très fortuitement, lors de lectures et sous forme de concours permanent, chaque trouvaille octroyant un point. L'émulation, l'esprit de recherche, la curiosité et l'habileté au maniement du dictionnaire ont été remarquables. Il paraît même que des parents s'y mettaient, le soir ! « M'sieu, mon papa m'en a trouvé deux ! ».

Ce jeu de « Monsieur et Madame » ne retient donc que des NOMS (n.m. n.f.) ayant, par paire, un *sens distinct*. Les noms propres ont été admis pour autant qu'ils acceptent l'article (Le Gard, le Cher, la Loire) ; donc non-acceptés : Pierre, Jean, môme, enfant, grec (que).

Ce jeu de « Monsieur et Madame » permet de nombreux exercices aussi plaisants qu'utiles.

Francis Perret, Neuchâtel.

### Exercices d'entraînement pour la 1re année

#### Allemand (manuel Rochat-Lohmann)

**Son.** Monsieur Huber a une maison ; sa maison est grise et son jardin est grand. M. Hubert avait une veste ; sa couleur était noire. Le canard est gris et ses plumes sont aussi grises ; le cygne est blanc et ses plumes sont blanches. La jeune fille est mignonne ; sa robe est blanche. Cette dame est âgée, mais son chien est jeune. Ses amis sont dehors, leurs voix sont fortes. Marie est dans la chambre ; sa poupée est toute neuve ; ses tresses sont blondes. Paul et son livre ; Lotte et son chapeau. Paul et ses souliers ; Lise et ses souliers ; Paul et Lise et leurs souliers. Eva et ses amis ; ses amis et leurs parents ; les parents et leur fille ; les parents et leurs filles.

**Commencer la phrase en allemand par le mot en gras.** Aujourd'hui c'est dimanche. **En classe** il y a un calendrier. Il fait parfois déjà très froid **en novem-**

**bre. A la maison** Jean ne fait jamais rien. Leur joie est **grande**. Elle achète ce pot de fleurs **pour sa mère**. **Hier** je n'avais pas le temps. Ils portent une lanterne **à la main**. **Au Zoo** les enfants voient les oiseaux à travers la grille. Mes frères et sœurs m'ont donné **comme cadeau** un savon. La grand-mère parle aujourd'hui **du petit chaperon rouge**. Je vais volontiers **chez sa grand-mère** (en parlant de Marie). Il a été chercher dans **l'armoire** le manteau de son père. Frida ; son chien est parti ; elle le cherche **partout**. Cette table est **en bois**.

### Correspondance scolaire

Classe 2e et 3e années cherche échange lettres, journal, album, voyage, avec classe montagne, Jura ou campagne.

Chailly/Clarens, Mme E. Favez.

**LE  
DÉPARTEMENT  
SOCIAL  
ROMAND**

des  
Unions chrétiennes  
de Jeunes gens  
et des Sociétés  
de la Croix-Bleue  
recommande  
ses restaurants à



**LAUSANNE**

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22  
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

**LE LOCLE** Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13  
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

**GENÈVE**

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17  
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47  
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

**MONTREUX** Restaurant « Le Griffon »  
Avenue des Planches

**NEUCHÂTEL**

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

**COLOMBIER** Restaurant DSR, rue de la Gare 1

**MORGES**

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

**MARTIGNY**

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

**SIERRE** Restaurant D.S.R., place de la Gare

Pour vos courses d'école, voyages d'études,  
camps d'été et d'hiver

## 130 auberges de la jeunesse

de Genève à Romanshorn,  
dans toute la Suisse.

Renseignements auprès des secrétariats de  
sections suivants :

**Vaud :** A. J. Montreux-Territet ;

**Genève :** Taconnerie 10 ;

**Neuchâtel :** av. Léopold-Robert 138, La Chaux-de-Fonds ;

**Berne, Valais, Fribourg :** Schäflistr. 6, à Berne ;

**Jura bernois :** Weiherweg 48, à Bâle.

## auberge

Nos bonnes spécialités de campagne  
Les vins de la Ville de Lausanne  
Salles pour sociétés et écoles

**GLUNITZ Pierre** Tél. (021) 4 41 04

(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

## du chalet-à-gobet

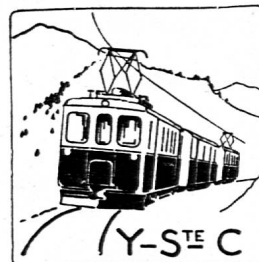
## HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,  
accueil  
chaleureux  
et prix  
spéciaux  
pour écoles  
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93



La course d'école  
idéale !

**Sainte-Croix  
Le Chasseron  
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.  
Tél. (024) 2 62 15.

Chemin de fer

## Lausanne - Echallens - Bercher

De nombreuses promenades dans la belle campagne  
vaudoise.

Bercher et le vallon pittoresque de la Menthue.

Billets du dimanche toute l'année !

Cars modernes à disposition pour excursions en tous  
genres et courses gastronomiques.

### METRO LAUSANNE - OUCHY ET LAUSANNE - GARE

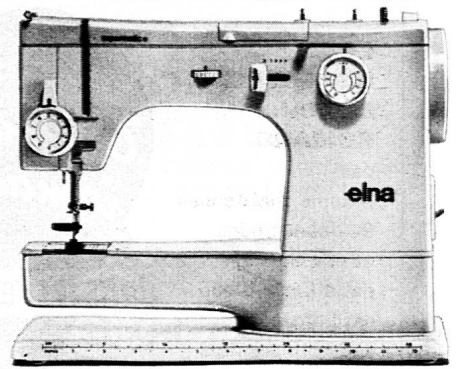


La communication la plus rapide et  
la plus économique entre **Ouchy** et les  
deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être  
obtenus directement dans toutes les  
gares ainsi qu'aux stations L-O  
d'Ouchy et du Flon.



# Voici la nouvelle elna



Elégante Si belle! Si moderne! La nouvelle **-elna** est multiple elle réunit les avantages des cames incorporées et des cames interchangeable! Précise produite par l'industrie genevoise de haute précision Rapide **-elna** est à votre service en 2 temps 3 mouvements Robuste 5 ans de garantie Economique **-elna** vous épargne peine, temps et argent!

**-elna supermatic\*** ce modèle entièrement automatique vous offre par l'emploi combiné de ses cames incorporées et interchangeables (sans accessoire supplémentaire), plus de 40 points pratiques et décoratifs différents. Dispositif incorporé pour boutonnières automatiques — vous les ferez en 10 secondes! — Pour satisfaire à toute exigence particulière, grand choix supplémentaire de motifs inédits.

**-elna automatic\*** offre comme la supermatic\*, des cames incorporées et interchangeables ainsi que de nombreuses nouveautés.

**-elna zig zag\*** avec son mécanisme à prise directe, garantissant un zigzag « haute fidélité ».

**-elna à point droit\*** la machine idéale pour la couture et la reprise.

## BON pour

- un prospectus détaillé des nouveaux modèles **-elna**
- le bulletin « **-elna**-enseignement »
- une démonstration gratuite, sans aucun engagement (même le soir)

DUQE

NOM: ..... ADRESSE: .....

A envoyer collé sur carte postale à Tavano Représentation S.A., Genève 13

## La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...

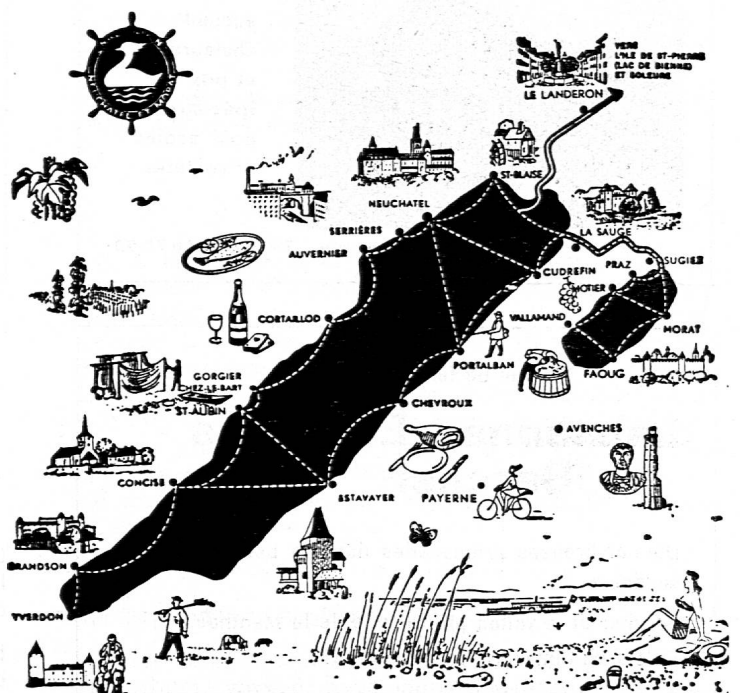
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienné et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

### Services réguliers d'été:

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Bienné
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12